

**Proposition de soutien financier au projet INTERREG V
Rhin supérieur "Tremplin sur le Rhin"**

CP/2019/482

Service chef de file :

L6 - Secteur Inclusion, Développement, Emploi

L650 - Service accès à l'emploi

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente de contribuer financièrement au projet INTERREG V Rhin supérieur "Tremplin sur le Rhin : adaptation des compétences pour une mobilité professionnelle transfrontalière Strasbourg-Ortenau", porté par la Maison de l'Emploi et de la Formation de Strasbourg (MEF). Cette participation financière de 72.000 € sera versée à la MEF de Strasbourg sur la période 2019-2021 à raison de 24.000 € par an.

Il propose également à la Commission Permanente d'approuver les termes du projet de convention INTERREG.

Dans le cadre du partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation de Strasbourg (MEF), le Département du Bas-Rhin souhaite s'associer au nouveau projet INTERREG V 2019-2021 « TREMPLIN sur le Rhin – adaptation des compétences pour une mobilité professionnelle transfrontalière Strasbourg-Ortenau », porté par la Maison de l'Emploi et de la Formation de Strasbourg.

L'Ortenau Kreis bénéficie d'une situation de plein emploi avec 3% de taux de chômage en 2018 et souffre par ailleurs d'un réel manque de main d'œuvre qualifiée. Parallèlement, le bassin d'emploi de Strasbourg affiche un taux de chômage de 9,8% en 2017 (données statistiques de la Direccte).

Grâce à une communication grand public plus attractive portant sur les opportunités professionnelles en Ortenau, le Service de Placement Transfrontalier (SPT) a augmenté les placements à l'emploi de 36% de 2015 à 2017. Malgré ces résultats probants, des freins persistent à l'intégration des candidats français sur le marché du travail allemand et notamment lorsqu'il s'agit de formation professionnelle transfrontalière.

Afin de lever ces freins et pour rendre le marché de l'emploi allemand plus accessible aux travailleurs frontaliers, il est proposé que le Département du Bas-Rhin adhère au projet INTERREG V Rhin Supérieur 2019-2021 « Tremplin sur le Rhin – adaptation des compétences pour une mobilité professionnelle transfrontalière Strasbourg-Ortenau ».

L'enjeu du projet « Tremplin du Rhin » est la valorisation et la reconnaissance des qualifications professionnelles françaises par les chambres consulaires allemandes et les employeurs de l'Ortenau grâce à des formations continues transfrontalières, s'appuyant sur les besoins des entreprises allemandes pour donner aux travailleurs frontaliers les compléments de compétences nécessaires.

Il s'agit de proposer aux candidats français des formations continues sur mesure selon leur projet professionnel transfrontalier, et contribuer ainsi à la dynamique de l'emploi transfrontalier. Dans une perspective plus large, le projet a pour objectif de promouvoir la mobilité professionnelle européenne.

Sur un montant total de projet « Tremplin sur le Rhin » s'élevant à 728.360 €, le Département du Bas-Rhin est sollicité pour une subvention de 72 000 € au bénéfice de la MEF de Strasbourg, sur la période de réalisation du projet 2019-2021, soit 24 000 € par an (plan de financement joint).

La Commission de l'Emploi de l'Insertion et du Logement, réunie le 7 octobre 2019 s'est prononcée favorablement sur cette proposition.

Les crédits de paiement nécessaires au financement du projet INTERREG TREMPLIN SUR LE RHIN 2019-2021 seraient imputés sur l'autorisation d'engagement « INTTREMP 2019-1 », dont la situation est donnée ci-après :

Identifiant de l'AE	Libellé de l'AE	Montant de l'AE	Montant disponible sur l'AE (non engagé)	Montant proposé
INTTREMP 2019-1	PROJET INTERREG TREMPLIN RHIN	72 000 €	72 000 €	72 000 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide :

- d'attribuer une subvention de 72 000 € à la Maison de l'Emploi et de la Formation de Strasbourg au titre du cofinancement du projet INTERREG V Rhin Supérieur : « Tremplin sur le Rhin – adaptation des compétences pour une mobilité professionnelle transfrontalière Strasbourg-Ortenau », (soit 24 000 € / an sur la période de réalisation du projet 2019-2021),

- *d'approuver les termes du projet de convention INTERREG afférent, annexé à la présente délibération,*
- *d'autoriser son président à signer cette convention.*

Strasbourg, le 24/10/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY